

# L'écho des Services

## Edito du Président

Le 7 janvier 2022 est paru le décret en Conseil d'Etat actant la transformation de l'Association Olga Spitzer en Fondation reconnue d'utilité publique. Ce fut l'aboutissement d'une longue démarche puisque les premières réflexions ont commencé en 2018.

Je rappelle que la personne morale reste la même, demeurent donc inchangés les structures, la convention collective, le statut des salariés, les contrats y compris les contrats de travail, le mode de fonctionnement, etc... Seule la gouvernance est modifiée avec la disparition de l'assemblée générale et la mise en place d'un nouveau conseil d'administration composé de trois collègues :

- ◆ Le collège des fondateurs qui sont les cinq membres du Bureau de l'ancienne Association.
- ◆ Le collège des personnalités qualifiées composé de huit personnes de formation et d'expérience diversifiées.
- ◆ Le collège des partenaires institutionnels : la Fondation « La Vie au Grand Air », qui oeuvre pour la pro-

tection de l'enfance, et l'Association « Gombault Darnaud », qui gère des établissements de psychiatrie infanto-juvénile.

◆ Un commissaire du gouvernement, nommé par l'Etat, doit siéger au conseil avec voix consultative pour veiller à ce que les décisions prises respectent bien les statuts de la Fondation.

Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises. Le 17 février, pour s'installer, élire son bureau et approuver le règlement intérieur de la Fondation. Le 19 avril, notamment pour approuver les comptes administratifs 2021 avec la participation des directeurs des services et établissements et des deux élus du personnel et pour décider de ses délégations. La gouvernance de la Fondation est maintenant opérationnelle.

Plus que jamais attachée à ses valeurs, forte de la compétence de son encadrement et de ses professionnels, dotée d'un statut qui accroîtra sa notoriété et son ouverture, notre Fondation Olga Spitzer renforcera et développera son oeuvre de protection au bénéfice des enfants et des jeunes.

**Michel MORIN**

Président de la Fondation Olga SPITZER

## La Fondation Olga Spitzer, une force de proposition au service des enfants et de leur famille

Cela fait un peu plus d'un an que j'ai pris mes fonctions de Directeur Général de la Fondation Olga Spitzer.

La reprise de cette publication montre tout l'intérêt que nous devons avoir à faire vivre notre Fondation à travers son histoire, ses valeurs, ses actions et également ses perspectives. Ceci doit avoir un sens d'autant plus accru à la veille de notre centenaire.

Nous pouvons être particulièrement fiers.es des actions que nous menons quotidiennement sur le terrain, qui certes font état de certaines difficultés en matière d'intervention dans le secteur de la protection de l'enfance, du médico-social et de la médiation sociale. Dans ce contexte, la Fondation se doit, comme elle l'a toujours fait, d'être force de proposition.

Ainsi avons-nous récemment constitué une équipe mobile d'accompagnement à la scolarisation en Essonne pour soutenir l'équipe enseignante dans sa compréhension des enfants en situation de handicap, afin de leur permettre d'être scolarisés comme tous les enfants.

Ainsi avons-nous créé une aide éducative spécifique pour les familles adoptantes sur Paris, pour désacraliser la fonction de parents adoptants.

Ainsi mettons-nous en œuvre aujourd'hui, sur le Val-de-Marne, une Réparation pénale collective.

Ainsi, sur les Hauts-de-Seine, exerçons-nous des mesures d'AEMO du Tout Petit, mettant en évidence toute la vigilance que nous devons avoir avec les enfants en bas âge au regard de leur développement.

Je pourrais multiplier ces illustrations de notre capacité à toujours innover, en évoquant par exemple la Maison Des Liens Familiaux, la Consultation transidentité du CMPP « Pichon Rivière », le Service d'Ecoute Psychologique Parents-Enfants Donald Woods Winnicott.

Autant de perspectives qui bâtiront notre avenir, pour lequel nous devons également redoubler d'attention quant aux conditions de travail de l'ensemble des salariés.es de la Fondation. Ces conditions de travail doivent être mises en adéquation avec l'exigence qui est la nôtre en matière de qualité d'accueil et d'accompagnement des enfants et de leur famille. C'est à cette fin que les équipes, les établissements, doivent pouvoir compter sur un Siège qui s'inscrit en support du terrain, pour vous soutenir quotidiennement dans vos projets.

Nous nous servons de cette perspective du centenaire de la Fondation comme d'un élément moteur pour fédérer l'ensemble des actrices et des acteurs, qu'ils soient salariés, partenaires, et également parents, au regard de la dimension participative qui doit être mise en place.

**Arnaud GALLAIS**  
Directeur Général



## AU SIE 91 – LA COHESION D'ÉQUIPE, PLUS FORTE QUE LA COVID-19 ?

La COVID-19, tout le monde saisit de quoi il s'agit, la cohésion d'équipe aussi. Le SIE a souhaité mettre en lien ces deux phénomènes pour témoigner de son expérience dans un contexte spécifique où l'on a tous été percutés par l'incertitude et le doute, convoqués dans nos limites et nos responsabilités.

### *Il s'agit alors d'une histoire de transmission en pleine période de contamination...*

Le psychosociologue Roger Mucchielli définit la cohésion d'équipe comme « la résultante de l'ensemble des forces qui agissent sur les membres pour les faire rester dans le groupe, pour les inciter à participer et à coopérer, pour les rendre solidaires. Une même motivation et une identité d'objectifs, jointes à la confiance mutuelle, à la confiance dans le groupe et dans son organisation s'expriment, au niveau du groupe, par la cohésion. »

### *Beau programme... ambitieux même, mais alors au SIE, ça donne quoi ?*

L'équipe du SIE est composée de professionnels, issus d'horizons différents, qui partagent fondamentalement l'engagement dans la protection de l'enfance et dans le respect des familles ainsi que la conviction de l'utilité de leur mission. Ne le nions pas, certains jours la question de l'utilité du travail effectué dans une MJIE est interrogée, par exemple lorsque le magistrat n'audience pas, ou audience en cours de mesure mais pas après avoir reçu le rapport de fin de mesure. Même alors, il y a toujours quelqu'un pour rappeler qu'au-delà de l'aide à la décision, les différents entretiens avec l'enfant et sa famille sont déjà une mise au travail, des graines plantées.

Au SIE, il nous semble que la cohésion perdue et se transmet depuis des années, en dépit des mouvements du personnel importants depuis deux ans et, qui plus est, majoré par le contexte de la COVID-19. En effet, le renouvellement de la moitié de l'équipe s'est fait dans le second semestre 2020, soit en pleine crise sanitaire. Pas facile de créer des relations de travail par visio, et avec le masque ! Pourtant, au sein du SIE c'est bien au-delà du virus que des choses se sont transmises.

Et pourtant, malgré une lassitude certaine et l'application de mesures sanitaires contraignantes et limitantes, la rencontre s'est faite, l'équipe s'est constituée et fédérée.

L'un des facteurs d'explication est probablement lié à la mission en elle-même. En effet, la nature et la temporalité de l'investigation amènent les professionnels à s'engager très rapidement dans la pratique. La MJIE impose la pluridisciplinarité, ce regard croisé entre professionnels, entre deux disciplines et induit de la solidarité dans le quotidien, l'inscription dans une dynamique de travail exigeante et mobilisante entraînant chacun dans un tempo incompressible.

Celle-ci s'exerce quotidiennement, durant les temps formels et institués au travers notamment des réunions de concertations et synthèses, et d'autres plus informels au détour d'un couloir, devant les armoires à dossier au secrétariat, la porte ouverte de la cheffe de service ou celle de la coordinatrice technique, dans la cuisine autour d'un repas partagé, ou de la machine à café.

Par ailleurs, l'apport incontournable du binôme (travailleur social et psychologue) impose et nourrit lui aussi des échanges et une confrontation de points de vue pour tenter d'évaluer au plus juste la situation de l'enfant dans sa famille. La méthodologie, réfléchie, actée en équipe, et toujours à l'œuvre aujourd'hui, est un repère structurant et fondateur pour les interventions des professionnels. Ce sont des balises partagées par tous dans un objectif commun : recueillir les informations qui permettront l'analyse.

Si la MJIE impose un rythme et une méthodologie qui fédèrent de fait, elle est aussi alimentée par de nombreux groupes de travail dans une logique de co-construction, certains réunissant toute l'équipe et d'autre seulement ceux qui souhaitent approfondir un thème de réflexion.

Autour de la sélection d'un objet d'étude, il s'agit d'actualiser ses connaissances, de confronter ses expériences, de susciter le débat, des échanges contradictoires, de faire émerger les désaccords afin que chacun se sente engagé dans la réflexion. Ainsi, le dialogue fait vivre les individualités au sein du groupe, définit notre équipe et favorise notre cohésion. Un processus de deuil collectif a coexisté au sein de l'équipe, au-delà de la formalisation du travail très présente au SIE durant cette période particulière. Cela a consisté, pour les anciens, à dépasser la séparation avec les collègues partants et à alimenter l'envie de transmettre aux nouveaux. Les nouveaux ont dû faire le deuil de l'accompagnement — tous venaient de l'AEMO, l'AED ou d'un CMP — pour s'engager dans un travail d'évaluation et d'analyse en réussissant à s'appuyer sur les conseils de leurs collègues plus expérimentés. De la perte à la découverte d'une partie de soi, de ses repères, de son savoir-faire, de l'autre, de ses références... autant d'étapes inconfortables, mobilisantes et porteuses qui favorisent la création et la construction de nouveaux possibles pour tout un chacun et au service d'une

équipe. Au SIE comme ailleurs, nous sommes traversés par des moments d'impuissance, de colère et de découragement. Et ce d'autant plus que les difficultés des situations auxquelles nous sommes confrontés, mêlées à l'absence de perspectives par manque de places dans les structures sanitaires et sociales, et l'évolution des lois qui complexifie les démarches, limitent et déterminent nos préconisations. Cela alimente notre insatisfaction et peut générer également un sentiment de frustration.

En conclusion, malgré une mise à l'épreuve qui perdure depuis deux ans, le SIE conserve sa bonne humeur, son engouement et ses qualités réflexives. Les mouvements du personnel et la crise sanitaire n'ont rien entravé de la volonté des professionnels de maintenir leur engagement au service des familles et de l'équipe. Et grâce au répit laissé par la COVID-19 nous avons pu renouer avec l'une des traditions du service, à savoir les pots d'équipe et expérimenter la chanson de départ, tradition importée par les nouveaux. Ainsi, dans ce contexte pandémique, on retiendra au SIE, la construction d'une équipe solidaire et impliquée dans ses missions, qui a su diffuser au-delà de la COVID 19 le virus de l'engagement au travail et du questionnement de nos pratiques dans l'analyse des situations familiales, pour viser une évaluation précise et porteuse dans l'intérêt de l'enfant.



## Communication des Ressources humaines sur le Service social externalisé

Afin de pouvoir accompagner les salariés confrontés à des difficultés sociales, ayant besoin d'un accompagnement dans leurs démarches, ou pour toute question sur les domaines de la santé au travail, de l'accès aux droits, du logement, de la famille et de l'accompagnement budgétaire, la Fondation Olga SPITZER a mis en place un service d'Assistant(e) social(e) externalisé.

Ce service est accessible aux salariés de notre Fondation, sans aucun frais pour les salariés.

Une permanence est assurée depuis le 22 avril dernier par Cecilia PEDEPEYRAU, Assistante sociale du travail, tous les vendredis de 9h à 17h, en prenant rendez-vous au 06 46 40 63 79.

Pour le moment, les rendez-vous ont lieu dans les locaux de l'AIPSSIE - 10, rue du Débarcadère - 75017 PARIS, ou à distance – RDV téléphoniques ou en visioconférence.

Ce mode opératoire est provisoire dans l'attente de la mise en place définitive de la prestation, à savoir la mise en place de déplacements au sein des différents sites de notre Fondation.



## UN SERVICE SOCIAL DANS VOTRE ENTREPRISE



Vous écouter et vous conseiller dans les domaines de la vie professionnelle et privée



Vous informer et vous aider à obtenir les documents dont vous avez besoin



Vous accompagner et vous aider dans vos démarches

### NOS DOMAINES D'INTERVENTION

#### SANTÉ AU TRAVAIL

Maladie  
Handicap  
Adaptation au poste de travail et maintien dans l'emploi en lien avec le médecin du travail  
Stress au travail  
Addictions

#### ACCÈS AUX DROITS

Droits Sécurité sociale (indemnités journalières, pension d'invalidité, maladie professionnelle, ...) Retraite  
Allocations Familiales  
Désavantages liés au handicap

#### FAMILLE

Naissance  
Décès  
Séparation, divorce  
Difficultés familiales  
Difficultés éducatives

#### ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE

Aide à la gestion  
Salaire budgétaire  
Prévention du surendettement  
Recherche de solutions en cas de difficultés financières (dossiers de surendettement, aides financières ponctuelles)

#### LOGEMENT

Accès au logement  
Maintien dans le logement  
Informations sur l'action logement



Votre interlocutrice  
**Cecilia PEDEPEYRAU**  
Assistante sociale du travail

Permanences chaque vendredi, à distance ou possibilité de RV dans les locaux de l'AIPSSIE, Paris 17<sup>e</sup> arr.

06 46 40 63 79  
cpedepeyrau@aipssie.fr

AIPSSIE - Association Interprofessionnelle de Service Social Inter-Entreprises

## BIENVENUE

- ◆ **SSE 94**
  - La Direction du Service a été confiée à **Madame Nadia KHOUALED**, en poste depuis le 7 février 2022.
  - **Monsieur Guillaume SACCO** occupe le poste de Directeur adjoint depuis le 23 mai 2022.
- ◆ **ITEP « Les Fougères » et le Centre d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS)**
  - Suite au départ de Monsieur Chérif CHAUCHE, **Monsieur David BOURSIN** a vu ses fonctions élargies à la Direction des ces Services, à compter du 15 septembre 2021.
- ◆ **Pôle médico-social**
  - Monsieur Miguel MAXIMIN-TARTARE** a pris ses fonctions le 9 mai, en qualité de Directeur administratif et Coordinateur des CMPP.
- ◆ **Direction Générale**
  - **Monsieur Jonathan SCHOLVING**, Responsable des Services Généraux, a pris ses fonctions le 9 mai 2022.
  - **Monsieur Djamel KOUTINI**, Technicien de maintenance informatique, a rejoint le Service Qualité et Développement le 16 mai 2022.

## DEPARTS

« Ce 30 avril 2022, Alda JAFFRELO, Assistante de Direction du SSE 91, a sollicité son départ à la retraite après avoir mis, pendant 24 ans, son professionnalisme, son énergie mais aussi toute sa gentillesse au service de l'établissement et de ses professionnels.

Elle a accompagné nombre de secrétaires d'antenne dans leur prise de fonction tout comme elle a aidé les travailleurs sociaux dans l'acculturation des us et coutumes du SSE 91.

Nous ne doutons pas qu'elle profite désormais des côtes bretonnes mais aussi portugaises... »



Corinne FERNET-LUCAS, Directrice du SSE 91, accompagne Alda JAFFRELO en ces instants émouvants

- ◆ **SSE 91** - Madame Alda JAFFRELO, Assistante de Direction, est partie en retraite le 30 avril 2022 après une longue carrière de 24 ans au sein du Service Social de l'Enfance de l'Essonne dans lequel elle a débuté le 10 août 1998.
- ◆ **SSE 92** - Madame Patricia MILLOT, Educatrice spécialisée, a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mars 2022. Elle avait pris ses fonctions le 1er octobre 1999.
- ◆ **SPPE** - Le 17 juin 2022, Madame Catherine YABKA a quitté ses fonctions de Directrice adjointe du Service de Prévention et Protection de l'Enfance de Paris. Elle était salariée de la Fondation Olga SPITZER depuis le 13 avril 2004.
- ◆ **ITEP/CAFS « Les Fougères »** - Après 30 années au sein de la Fondation Olga SPITZER, Madame Florence DE GROOTE a quitté son poste de Responsable comptable le 10 mai 2022. Elle avait été engagée le 24 novembre 1992.
- ◆ **ITEP « Le Petit Sénart »** - Madame Béatrice CANO, Psychologue, a pris sa retraite le 30 avril 2022, après 34 ans d'engagement au sein de la Fondation Olga SPITZER.
- ◆ **Direction Générale** - Madame Giovanna MANILI a quitté ses fonctions de Responsable des Services Généraux le 14 avril 2022, Elle était salariée de la Fondation Olga SPITZER depuis le 24 octobre 1998.

## « Vous reprendrez bien un peu d'Histoire...? »

1939 – 1945

### LE SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE DANS UN CONTEXTE DE GUERRE

*En 1939, la France est un pays frappé par la dénatalité et le vieillissement, affaibli sur le plan économique, divisé sur le plan politique et social. En mai 1940, la France est prise au dépourvu par l'attaque allemande dans les Ardennes. C'est la débâcle militaire, l'exode des populations jetées sur les routes dans la plus grande confusion. La défaite, en juin 1940, aura pour conséquence l'occupation allemande. La convention d'armistice prévoit le découpage de la France en 2 zones: la zone occupée au nord et la zone non occupée au sud.*

#### LE FOYER DE SOULINS ET LE SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE SE TROUVENT EN DIFFICULTÉ PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Les écrits sont rares pendant cette période. En 1942, une partie des personnes entrent dans l'ombre. Mlle SILTZ, directrice du Foyer de SOULINS, est déportée et ne reviendra pas. Mme Olga SPITZER et le Dr MINKOWSKY sont juifs. Leurs noms n'apparaîtront plus sur les documents, quasi inexistantes, entre 1940 et 1945.

« Il est évident que l'époque n'est pas favorable à une vie normale. Le nombre de délits de jeunes croît dans des proportions alarmantes. L'alcoolisme, ce fléau, qui a toujours été pour nos familles un ennemi redoutable, n'a pas disparu. Tous les moyens sont bons. On troque ou on vend les cartes de pains des enfants, leurs rations de viande, de chocolat, leur lait, les bons de charbons, de vêtements... On utilise pour boire l'argent des allocations familiales. Une de nos difficultés de toujours concerne la régularité de la fréquentation scolaire. Elle est encore nulle dans certains cas et généralement pitoyable. Aux excuses invoquées de tout temps, s'en ajoutent de nouvelles, plus ou moins valables : le manque de chaussures, par exemple. Quelques écoles ont été fermées, faute de moyens de chauffage. La famille est entièrement dispersée. Et c'est une angoisse qu'on éprouve en face de cette suppression de la vie familiale. »

Le ravitaillement est difficile. Au Foyer de Soulines, se constitue un petit cheptel « moutons, deux vaches, offerts par le Secours National, dont le lait fournit un précieux complément à l'alimentation des enfants. Cependant malgré les efforts de ravitaillement, les courbes de poids des enfants sont suivies avec inquiétude, les heures de gymnastique ont été réduites tandis que les heures de repos ont été prolongées. » Rapport d'activité du 15 juillet 1942.

#### MALGRÉ TOUT, LES DEUX STRUCTURES S'ADAPTENT ET TROUVENT DES SOLUTIONS

##### LES PRÉMICES D'UNE ACTION ÉDUCATIVE FAMILIALE NON JUDICIAIRE

Sous l'égide de la préfecture de la Seine, dans le cadre de la loi du 16 décembre 1942 sur la protection de la maternité et de l'enfance et la réorganisation des services de prévention sanitaire, et « afin de décentraliser une action qui doit tendre à devenir locale, plus rapide et surtout plus préventive, Le Service Social de l'Enfance a mis à l'étude la possibilité d'assurer dans certains centres une permanence mensuelle avec laquelle nous pouvons examiner avec les assistantes du quartier les situations qui les préoccupent. Dans certains cas, quelques suggestions pourront leur permettre de s'occuper elles-mêmes des familles ou des mineurs en cause. Dans les cas plus graves, les renseignements précis indispensables sont recueillis plus rapidement que par le passé. Nous espérons à la rentrée prochaine organiser plus systématiquement cet essai, qui a donné des résultats encourageants. » Rapport d'activité du 15 juillet 1942.

##### LE SCOUTISME ET L'ÉVACUATION DES ENFANTS EN ZONE LIBRE

Le scoutisme est un support précieux pour l'évacuation des enfants vers la zone libre. L'été 1939, les enfants de Soulines, organisés en troupe d'éclaireurs, traversent plusieurs régions. Ils confectionnent, pendant ce voyage, des cartes, dessinent les villages, mémorisent des chansons.

##### NAISSANCE DU FOYER AGRICOLE D'HERBEVILLE RATTACHE AU FOYER DE SOULINS, SEINE-ET-OISE

Pendant la guerre, l'Association se sert de la maison d'Herbeville, appartenant à Mme Olga Spitzer, pour y placer des adolescents qui se trouvent seuls et désemparés dans Paris. Cet abri provisoire, improvisé, se transforme en un petit centre d'apprentissage agricole et horticole. Une vingtaine de garçons est passée par le foyer d'Herbeville, presque tous instables et difficiles. Ce centre ferme en 1944, lorsque la région est violemment bombardée. « Cette expérience nous a une fois de plus prouvé combien il est important de commencer la rééducation d'enfants instables lorsqu'ils sont très jeunes; le redressement et l'adaptation à la campagne de jeunes citadins sont choses infiniment difficiles. Le manque de maisons de rééducation se fait de plus en plus sentir, et nous regrettons à cet égard la fermeture du foyer d'Herbeville. Les œuvres telles que la nôtre ont été maintes fois sollicitées d'élargir leur activité et nous en éprouvons, les premiers, le besoin. » Rapport d'activité du 29 juin 1945.

##### LE RÉGIME DE VICHY

En juillet 1940, le gouvernement s'installe à Vichy et vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. La devise du régime devient : « travail, famille, patrie ». **LA FAMILLE.** Elle est une cible primordiale de l'imposition d'un ordre social pour la préservation de l'enfant porteur d'avenir. Le père y exerce l'autorité sur la femme et les enfants. Les Services sociaux sont sous l'égide et le contrôle financier du Commissariat Général à la Famille. **L'ÉDUCATION.** L'université est mise à mal. Les jeunes sont embrigadés au sein des « chantiers de jeunesse ». **LES PRÉMICES D'UNE POLITIQUE PRÉVENTIVE DE SANTÉ PUBLIQUE.** La primauté est accordée au secteur de la santé dans le partage des dispositifs relatifs à l'enfance, placés sous l'égide des psychiatres. **LES ÉDUCATEURS.** Les recherches de Michel Chauvière sur « L'histoire de la rééducation et du secteur de l'enfance inadaptée, 1940-1950 » replacent les origines des éducateurs dans le contexte du régime de Vichy puis de l'immédiat après-guerre. Pour beaucoup issus des mouvements de jeunesse, les premiers éducateurs sont recrutés par les promoteurs de ce secteur en constitution, psychiatres et magistrats principalement, afin d'encadrer les mineurs dans des centres récemment mis en place ou en cours de réforme. Ainsi naît un embryon de groupes professionnels, qui disposent rapidement, dès 1942-1943, de ses premières écoles.

**LES ASSISTANTES SOCIALES** sont chargées de « la surveillance préventive ».

##### EXCLUSION ET PERSÉCUTION

La haute administration, l'armée, l'enseignement, la magistrature, la presse, l'édition, la radio, le théâtre, le cinéma sont des domaines interdits aux juifs dès 1940. Cette politique répressive ne fera que s'intensifier avec le régime pétainiste.

##### ÉCLOSION DU VAGABONDAGE

Dans un contexte de guerre et d'occupation, la situation parisienne favorise l'éclosion du vagabondage et de la

délinquance.

Les prisons sont pleines :

6 896 inculpations en 1941

contre 1 588 en 1938 dans

la Seine. Les causes sont

nombreuses :

difficultés alimentaires et marché noir,

amplification de l'exode favorisant la

dislocation des familles, absence du père,

alcoolisme, irrégularité voire absence de

fréquentation scolaire.



Les éclaireurs



Respectivement Psychologue chargée d'orientation et Educatrice scolaire de la Fondation Olga Spitzer, nous nous sommes intéressées à la situation de nombreux collégiens qui se retrouvent démunis face à leur orientation. En participant à l'une des réunions du Centre d'Initiatives pour l'Emploi des Jeunes (CIEJ) ouvertes aux partenaires, nous avons découvert la possibilité de proposer une de leurs prestations sur site. Il s'agit de l'Atelier « Mille et Un Métiers » dont les objectifs sont les suivants :

- ➔ Développer la connaissance de soi, ses qualités, ses compétences.
- ➔ Dynamiser le processus d'orientation afin de permettre aux collégiens de poursuivre leur cursus scolaire avec motivation.
- ➔ Elargir la connaissance des environnements professionnels et des métiers.
- ➔ Ajuster les représentations des filières professionnelles, être en posture active quant à l'orientation. C'est ainsi qu'un partenariat avec le CIEJ a démarré et que notre projet a pris forme :



### A nous l'atelier « Mille et Un Métiers » !!!

Pour la quatrième année, nous proposons ce stage aux jeunes suivis par le SAEMO qui sont scolarisés en 4ème ou 3ème et souhaitent réfléchir à leur orientation.

Il était disponible comme il n'avait pas école

L'atelier se déroule sur trois jours pendant les vacances scolaires au local de l'antenne d'Hauteville dans le 10ème arrondissement de Paris ou, en fonction de la situation sanitaire, dans les locaux du CIEJ, Paris 1er, toujours en notre présence. Il est animé par une conseillère du CIEJ. Nous assurons l'information, les inscriptions, la coordination avec les collègues des trois antennes, ainsi que l'organisation de chaque journée : accueil, soutien individuel et permanence.

Ma fille était contente quand elle rentrait

## L'ATELIER « MILLE ET UN METIERS » Un atelier pas comme les autres !!!

Cet atelier est pensé comme étant une étape sur le chemin de l'orientation :

- ◆ Que faire l'année prochaine ?
- ◆ En quoi consiste ce métier ?
- ◆ Et si j'allais en 3ème des métiers ?



Je me suis bien amusé

Le concept est original car inventif, ludique, vivant. L'esprit de l'atelier est d'utiliser des supports attractifs et de favoriser les interactions entre

les participants.

Notons parmi les différents outils le Quizz des métiers, l'autoportrait, le Jeu de l'oie des métiers, etc. Chacun y est mis en valeur dans ses compétences et ses savoir-faire afin de reprendre confiance et motivation.

La dernière journée est dédiée aux recherches d'informations sur les métiers, les filières. L'atelier se finalise par un entretien individuel avec l'intervenante, au terme duquel les jeunes repartent avec leurs productions.

A la suite de l'atelier, l'intervenante du CIEJ transmet une fiche de synthèse très complète sur chaque jeune. Cette fiche présente les observations et conseils apportés à chacun.

Ce document peut servir de support à la poursuite du travail autour de l'orientation avec la famille, le jeune, et éventuellement son établissement scolaire. Il est un point d'appui à la réflexion et à la relation éducative. Après l'atelier nous faisons une évaluation à partir de questionnaires adressés aux jeunes et à leurs parents.

J'ai réussi à élargir mes métiers, à avoir plus d'idées

Grâce à cet atelier, mon fils a pu trouver sa voie

Le vendredi 24 juin dernier, dans le magnifique cadre de la Salle des fêtes de la Mairie du 10ème arrondissement de Paris, s'est tenue une Table ronde consacrée à la présentation de l'étude de la CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants) relative à l'accompagnement des enfants victimes de violences sexuelles, en présence de Madame Dominique VERSINI, adjointe à la Maire de Paris, chargée des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance, de Monsieur Edouard DURAND, magistrat spécialisé en protection de l'enfance, violences conjugales et violences faites aux enfants, de Madame Sokhna FALL, ethnologue et thérapeute familiale.

Après avoir rappelé la complexité de la prise en charge des enfants par le département de Paris, en lien avec l'ensemble des partenaires, dont la Fondation Olga SPITZER, Madame VERSINI, ancienne Défenseuse des enfants, a mis en avant les grands progrès accomplis ces huit dernières années en matière de protection de l'enfance, notamment grâce au schéma de prévention et protection de l'enfance de Paris, établi avec la consultation des enfants dans le cadre d'instances de participation. Elle insiste sur la nécessité de donner la parole aux enfants pour mieux les protéger de toutes les formes de violence, et faire connaître les numéros d'urgence. Ces avancées ont permis la création d'une mission des droits de l'enfant qui intervient dans tout Paris, en amont de l'ASE. En 18 mois, 8 000 enfants ont été sensibilisés à leurs droits. A terme il faudrait que tous les enfants de France y aient accès.

Les trois mots clés sont :

#### Prévention – Information – Sensibilisation

Il faut également développer la communication pour faire connaître les numéros utiles.

De nouveaux lieux d'accueil ainsi qu'une formation des professionnels sur le repérage et les démarches à entreprendre face à ces cas de violences faites aux enfants permettront d'agir plus efficacement en améliorant nos prises en charge et en menant des actions de prévention, en amont, afin d'éviter les incestes.

Monsieur le Juge Edouard DURAND, Président de la CIIVISE avec Madame Nathalie MATHIEU, Directrice générale de l'association Docteurs BRU, a quant à lui insisté sur le méta besoin de sécurité de l'enfant.

Ce méta besoin englobe tous les autres : le besoin affectif et relationnel, le besoin physiologique et de santé, le besoin de protection. Le respect de ce méta besoin permet à l'enfant de grandir et de devenir autonome en renforçant sa sécurité intérieure. Afin de garantir ce méta besoin, il est essentiel de poser la question, à tous les enfants, des violences subies :

#### « Est-ce que quelqu'un t'a déjà fait mal ? »

Pour ce faire, l'adulte doit être capable d'encaisser le choc de la révélation. En effet, cela peut provoquer un risque psychologique et un stress pour le professionnel, nécessitant la mise en place d'une cellule de soutien pluridisciplinaire accessible à tout moment. De son côté, l'enfant a également peur de ne pas être cru.

Alors comment optimiser le traitement judiciaire des violences sexuelles ?



De gauche à droite : Edouard DURAND, Dominique VERSINI, Sokhna FALL et Arnaud GALLAIS

- ◆ La justice doit se mettre davantage à hauteur d'enfant, notamment en lui permettant de se projeter dans un calendrier.
- ◆ Le droit de visite et d'hébergement, ainsi que l'autorité parentale devraient être systématiquement retirés au parent incestueux.
- ◆ Il faudrait suspendre les poursuites pénales pour non représentation d'enfants contre un parent (généralement la mère) lorsqu'une enquête est en cours contre l'autre parent pour violences sexuelles incestueuses. Protéger la mère, c'est déjà protéger l'enfant.
- ◆ Les rapports qui parviennent au juge doivent être précis et décrire le réel, afin qu'il puisse juger en connaissance de cause.
- ◆ Avoir de grands modèles permettant aux professionnels de penser ce que vivent les familles en réalité, pour mettre à distance nos processus de représentations personnelles et collectives. Premier grand modèle : les quatre configurations familiales que sont l'entente, l'absence, le conflit et la violence. Nous avons tendance à confondre ces quatre grandes configurations de la vie familiale, et nous avons tendance à enjoindre les parents à s'entendre au moment où, pour un être humain, c'est impossible ; le moment où ils ne se supportent plus et se séparent. C'est extrêmement dangereux pour la famille et pour l'enfant réel, surtout quand il ne s'agit pas de conflit mais de la violence contre les enfants, inceste, violence conjugale... La violence n'est pas égale au conflit. Elle prend racines entre deux sujets qui ne sont pas à égalité.
- ◆ Lutter contre le concept extrêmement dangereux d'aliénation parentale qui rend la protection de l'enfant impossible, mais qui est pourtant omniprésent dans nos écrits. Ce concept est induit par les 4 registres de la parenté que sont la filiation, l'autorité parentale, le lien et la rencontre. La filiation est un concept juridique qui n'équivaut pas à l'autorité parentale, et le lien quant à lui n'est pas la rencontre. Le lien est psychique, alors que la rencontre est physique. Il faut parfois aider l'enfant à se délier, à se détacher, puis lui donner des soins spécialisés dans le trauma.

La violence est interdite par la loi. Pour ne pas être inquiété, l'agresseur remplace souvent l'interdit de la violence par l'interdit de la parole. Pour repérer et nommer la violence, il est donc essentiel de recueillir la parole de l'enfant et de le croire. Un enfant placé sur quatre serait

## Table ronde sur l'accompagnement des enfants victimes de violences sexuelles – suite

victime de violences sexuelles et pourtant, dans le doute, nous faisons actuellement courir le risque à l'enfant et non à l'agresseur. Il nous faut lutter contre l'effet d'intimidation, et ce jusqu'au niveau du procès, mettre à l'écart tout concept anti-victimaire.

### Il faut toujours croire l'enfant !

Madame Sokhna FALL, Vice-présidente de l'association *Mémoire traumatique et victimologie*, commence par présenter le livret d'informations sur les violences et leurs conséquences « **Quand on te fait du mal** », distribué par cette même association et disponible sur le site : [memoiretraumatique.org](http://memoiretraumatique.org) ou par mail à l'adresse : [memoiretraumatique@gmail.com](mailto:memoiretraumatique@gmail.com)

Il faut lutter contre la loi du silence, contre les tactiques et stratégies que l'agresseur met en place pour demeurer impuni.

**1er obstacle** : l'agresseur menace l'enfant et/ou la mère de représailles si le silence devait être rompu.

**2ème obstacle** : les effets du trauma empêchent la victime de parler.

**3ème obstacle** : l'enfant peut ne pas avoir les mots pour décrire ce qu'il a subi.

**4ème obstacle** : l'enfant pense qu'il ne sera ni cru, ni compris, il se replie sur lui-même.

## Quand on te fait du mal

Informations sur les violences et leurs conséquences



Texte de Dre Muriel Salmona et Sokhna Fall adapté et illustré par Claude Ponti.  
Brochure pour les maternelles, CP, CE1  
distribuée par l'association Mémoire Traumatique et Victimologie.

Lorsque le comportement de l'enfant change, qu'il a des conduites à risque et dissociantes, cela peut être une manière d'endormir sa mémoire traumatique. Il convient alors que l'entourage s'interroge sur ces nouveaux comportements, qu'il demande à l'enfant pourquoi il agit de la sorte ? Ces conduites à risque et dissociantes, conséquences psychotraumatiques des violences subies, doivent nous alerter afin que ces enfants soient reconnus en tant que victimes, qu'ils soient protégés, pris en charge, et que des soins spécialisés leur soient prodigués.

## Cinq jeunes du SPS à la quinzaine des réalisateurs du festival de Cannes

Le séjour de cinq jeunes du Service de Prévention Spécialisée (SPS) à Cannes lors de la quinzaine des réalisateurs est l'aboutissement d'un travail qui a consisté à mobiliser un groupe de cinq garçons, âgés de 17 à 18 ans, demeurant dans le quartier de la Roquette, dans le 11ème arrondissement de Paris.

En rupture et sans projets d'insertion, ces jeunes accumulaient des problématiques de passages à l'acte violents, participations aux rixes, et commençaient à s'inscrire dans l'économie parallèle, la petite délinquance. Pour réaliser ce projet, le SPS a dû fortifier son partenariat avec la PJJ afin d'autoriser une sortie du territoire parisien pour les jeunes qui en avaient l'interdiction. Un nouveau partenariat a également été construit avec certains établissements scolaires pour travailler de manière différente sur l'insertion professionnelle.

Ce séjour a été organisé pour permettre aux jeunes de découvrir les métiers du cinéma, de s'ouvrir à d'autres univers culturels, d'aiguiser leur curiosité, de modifier leurs représentations et de réfléchir à la construction d'un projet dans le cadre de la réalisation d'une vidéo leur permettant de parler de leurs expériences et de témoigner de leurs sentiments après le visionnage de *Falcon Lake*, 1er film de Charlotte Le Bon en tant que réalisatrice.

Ils ont ainsi pu participer activement au dispositif *Regards Jeunes sur le Cinéma*, qui offre à quelques jeunes la possibilité d'assister, en première exclusivité, à la projection de films dans le cadre d'un grand festival de cinéma. Les ateliers de réalisation « Paroles et critiques », encadrés par une équipe de télévision et de technicien, ont permis au groupe de rencontrer des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel. Ils ont ainsi pu discuter avec des équipes de film, s'initier à la prise de vue et participer au montage de leur reportage qui a par la suite été mis en ligne sur des sites Internet.

Pendant les ateliers, les jeunes ont pu questionner les professionnels sur leurs parcours, aborder les perspectives et les débouchés de la profession. Pour finir, bénéficiant d'une accréditation, ils ont monté les marches, lors de la projection d'un film en compétition.

**Mohamed TOURE**  
Chef de Service au SPS



Responsable de Publication, Arnaud GALLAIS, Directeur Général

## Maintien de la mesure d'AEMO suite à une préconisation de placement non validée par le magistrat

Au cours de l'année 2021, plusieurs situations sont venues interroger nos pratiques. Le point commun de ces situations réside dans le fait que l'équipe a préconisé le placement dans l'intérêt de l'enfant et, lors de l'audience, le magistrat n'a pas validé notre proposition et a maintenu la mesure d'AEMO.

Pour l'équipe, penser le placement situe l'intérêt de l'enfant ailleurs que dans sa famille. La préparation du placement engage un processus de fin de l'AEMO, amorce et nous investit dans un travail de séparation avec les enfants et la famille. Le projet de placement nous projette vers un relais de notre travail par un autre service.

Nous rencontrons ainsi ce paradoxe qui consiste à devoir nous positionner dans la continuité de notre accompagnement éducatif alors que l'équipe préparait la séparation des enfants de leurs parents. Aussi nous trouvons-nous en difficulté pour réfléchir et redéfinir les axes du projet pour l'enfant.

Ces observations nous ont amenés à nous interroger sur nos modalités d'intervention et d'évaluation, notre écrit, notre posture éducative. Nous avons dégagé trois temps autour de la préparation du placement.

### Avant l'audience

Quelle place a-t-on faite à l'hypothèse que le magistrat ne suive pas l'indication de placement ? Se donne-t-on suffisamment les moyens de penser qu'une autre décision est possible de la part du magistrat dans le cadre du débat contradictoire en audience et dans le respect du rôle et de la place de chacun ?

Le contenu de notre écrit est-il suffisamment étayé de sorte que les éléments de danger caractérisant la situation des enfants soient explicites et clairement lisibles pour le magistrat ? Les besoins réels des enfants, auxquels les parents ne répondent pas, sont-ils suffisamment énoncés dans l'écrit ?

Certains éléments de danger tels qu'un climat incestuel, un dysfonctionnement familial ancré depuis plusieurs générations, une maltraitance psychologique, un contexte éducatif délétère pour le développement psychique de l'enfant, l'aliénation parentale, un conflit parental aigu, des parents porteurs d'une pathologie psychique, demandent une analyse approfondie, du temps de réflexion clinique pour les nommer et en donner une représentation la plus tangible et objective possible au magistrat.

Jusqu'où faut-il préparer le placement avec l'enfant, ses parents, l'ASE ? Quelles sont les limites à cette préparation ?

### À l'audience

Quel temps spécifique est accordé à l'écoute de la parole de l'enfant par le magistrat ? Comment adresse-t-il sa décision de maintien au domicile aux enfants et la leur explique-t-il ? Quelle place prend-on en audience pour soutenir le projet de placement ?

Comment s'opèrent certains rapprochements (entre parents, entre parents et enfant, avec d'autres membres de la

famille) qui viennent remanier les perspectives envisagées ?

L'audience est le lieu de l'inattendu dans les comportements et réactions des différents protagonistes, ce qui peut provoquer de la sidération et entraver la pensée.

### Après l'audience

Comment poursuivre l'intervention ? Quel sens donner à notre travail, dans quelle continuité et avec quels objectifs ? Comment permettre que le travail auprès de la famille se réorganise ?

Si nous repartons de l'audience comme un nouveau départ dans la mesure, il s'agit de donner sens et d'interpréter ce qui s'est passé.

La décision du magistrat vient-elle changer quelque chose au fonctionnement familial ou met-elle en lumière ce qui dans la famille n'est pas encore susceptible de remaniement ? Et le projet de placement n'est-il pas prématuré dans un tel contexte ?

Le placement qui n'est pas prononcé est-il symptomatique du fonctionnement familial ?

Les institutions rejouent-elles quelque chose du fonctionnement familial et/ou s'inscrivent-elles dans le fonctionnement familial comme le sont les enfants ?

Comment (re)penser l'intérêt de l'enfant et sa place auprès de ses parents ?

### En guise de conclusion

Nos questionnements s'organisent ainsi autour du pivot que représente l'audience et soulignent l'importance de notre évaluation continue de la situation.

Pour ce faire, l'institution est dotée de certains outils qui, en amont de nos préconisations au magistrat, mesurent constamment les éléments de danger pour l'enfant, les limites, les risques et bénéfiques de son maintien à domicile : travail en binôme, points de situation réguliers et selon l'actualité, soutien technique et clinique formel. Il s'agit de croiser différents regards, de repérer les mouvements transféro-contre-transférentiels à l'œuvre, d'évaluer la temporalité de chacun dans les remaniements et changements à l'œuvre.

De plus, il apparaît important et nécessaire, lorsque nous parvenons à une telle étape dans le cours d'une mesure, de formaliser immédiatement après l'audience un temps de débriefing pour le travailleur social avec le chef de service, la psychologue, un autre travailleur social — selon les disponibilités. Débriefing qui sera suivi dans un second temps d'un point de situation permettant d'analyser la nouvelle configuration de la situation, puis d'élaborer la poursuite de l'intervention, la définition d'objectifs de travail, tout en tenant compte de la nouvelle dynamique et/ou des difficultés relationnelles que la préconisation du placement a pu induire dans la relation établie avec la famille.

Il peut être également intéressant de réfléchir à de nouvelles modalités d'intervention : travail en binôme, changement de travailleur social, changement de service ...?

L'équipe d'AEMO de l'antenne d'Evry – SSE 91



## A l'ITEP « Le Petit Sénart » une belle fête collective comme clap de fin d'année



Il se passe toujours quelque chose dans ces fêtes dites *institutionnelles* ou encore *fêtes de fin d'année*, voire *kermesses*. Alors qu'au mois de juin nous aspirons toutes et tous à une légitime respiration, tant l'année a été ponctuée d'aventures *itepiennes* intenses et inattendues, parfois incongrues mais toujours sur une trajectoire positive, le comité des fêtes du DITEP s'emploie à organiser « la fête ». Alors oui, il s'agissait aussi dans cette fête de rendre compte de la capacité des jeunes à exprimer autre chose que des troubles du comportement, autre chose que des symptômes dont nous débattons assez régulièrement en réunion et que nous pouvons qualifier d'expressions non suffisamment maîtrisées de leurs souffrances ; et du coup témoigner d'autre chose que ce pourquoi ils ou elles sont en DITEP.

Et à bien y regarder, c'est beaucoup plus simple qu'on ne le pense : de très belles expressions artistiques des filles dans un gymnase au public gonflé à bloc, des escapades en calèche tractée par un magnifique cheval dans le toujours sympathique parc du « Petit Sénart », des dégustations de créations culinaires et smoothies en tous genres préparés par nos jeunes, des



retours en images dynamiques sur les performances scolaires — eh oui, il y en a —, des propositions de groupes de parole à l'intention des parents, des activités sportives tous azimuts en écho à la très belle fête du sport réalisée le 7 mai dernier, des shootings photos en Polaroid pour figer nos visages grimés dans l'instantané festif, avec un très convivial et délicieux repas champêtre, toujours dans ce beau parc, aux pieds du Château. Avant cette fête il manquait un nom pour notre journal institutionnel. Plus que le nom du journal, « le DITEP se la raconte », le mode de désignation par un vote où chacun a pu participer est un vrai succès. Et bien sûr, tout le monde a hâte de lire la première édition, déjà disponible.

Alors oui, il a fallu s'employer pour préparer la fête. Mais on a entendu rire, applaudir, sourire, parler, raconter, rire à nouveau. Bref, faire connaissance ailleurs et autrement que dans les standards de la semaine. C'est aussi cela l'esprit de la fête. On a vu des jeunes défier les adultes au tir à la corde — la jeunesse a bien des ressources —, on a vu des brouettes de bonbons à faire pâlir Charlie et sa chocolaterie, on a vu des enfants s'initier à la pêche sur des canards flottants, on a construit un totem participatif qui a bien failli s'envoler. Une brocante solidaire aussi et tout cela sur une thématique vestimentaire blanc-bleue. La musique bien sûr, avec la batterie et ses rythmes qui ont conféré, notamment à l'ethno-bar concert, une atmosphère pleine de vibrations positives.

**Merci** à tous les jeunes pour leur enthousiasme rafraîchissant. **Merci** aux parents qui, ne serait-ce que par leur présence, ont validé ce processus d'adhésion au « vivre ensemble ». **Merci** enfin aux professionnels de tous corps de métier et de l'ensemble des dispositifs. Soulignons entre autres les services de la logistique, de la cuisine, du ménage, les personnels administratifs et sociaux : toutes ces « petites mains » qui œuvrent sans relâche dans l'intérêt partagé des enfants et de leur famille. Ce remerciement est sans

calcul parce que cette réussite ne vaut que par l'énergie et la créativité collective de l'ensemble des personnels mobilisés pour cette fête — quelques 300 personnes au total.

Si ce n'est pas dans la fête qu'on s'affranchit de toutes les difficultés, c'est dans la fête qu'on trouve du sens au « vivre ensemble ». Ainsi, sans forcément nous en rendre compte, nous retirons une part d'utopie à la réalisation des projets.

Si le sens de la fête est de faire communauté, celle du DITEP ce 11 juin 2022 a pris tout son sens pour nos jeunes, leurs parents, comme pour nous-mêmes.

**MERCI !!!**

**La Direction du DITEP**



## A la Maison Des Liens Familiaux, un nouveau groupe d'expression et d'entraide pour les enfants de 6 à 14 ans

Maison des Liens  
Familiaux



### MES PARENTS SE SEPARENT...ET MOI ? Groupe d'expression et d'entraide pour les enfants de 6 à 14 ans

FONDATION  
OLGA SPITZER  
agir pour l'enfance

#### QUOI ?

Un groupe d'enfants ou adolescents de la même tranche d'âge dont les parents sont séparés.

Un lieu où l'enfant va pouvoir parler de ce qu'il vit et être écouté.

Une règle : la confidentialité !

#### COMMENT ?

Ecrire, dessiner, mettre en scène, parler, chanter, mimer... selon ses envies !

Avec une médiatrice familiale et une psychologue.

4 ateliers en groupe et 1 rendez-vous de bilan par famille.

Participation financière libre.

#### MAISON DES LIENS FAMILIAUX

47 rue Archereau, Paris 19ème  
01 42 00 43 25  
www.maisondesliensfamiliaux.fr  
maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr



#### POURQUOI ?

Reconnaître ses émotions et ses besoins dans sa situation familiale.

Exprimer ses difficultés avec d'autres enfants ou adolescents de parents séparés.

Trouver de l'entraide, partager des solutions.

Pouvoir être accompagné s'il a des choses à dire à ses parents.

Si vous souhaitez connaître les prochaines dates, n'hésitez pas à nous contacter.

Je n'aime pas quand il dit du mal d'elle.

Au moins, il n'y a plus de disputes à la maison !

Je m'y suis habituée mais c'est pas toujours facile...

Je n'ose pas dire à ma mère que c'était bien avec mon père.

### Mes parents se séparent... et moi ?

La Maison des Liens Familiaux (MDLF) est un centre ressources qui, outre sa médiathèque accessible à tout professionnel ou particulier, offre aux familles parisiennes différents accompagnements : médiation familiale, accompagnement à la parentalité, accueil juridique, espace de rencontre.

En 2021, dans la continuité de ces activités, l'équipe a travaillé à la création d'un groupe d'expression et d'entraide pour enfants de parents séparés.

L'enfant peut avoir des difficultés à vivre la séparation de ses parents et ses conséquences : réorganisation de sa vie, confrontation aux conflits familiaux... De leur côté, les parents sont eux aussi pris dans les changements et bouleversements induits par leur séparation. Dans ce contexte plus ou moins conflictuel, l'enfant peut avoir besoin d'un espace à lui pour comprendre, exprimer ses émotions, ses besoins et être soutenu.

Le projet a donc été élaboré de manière à permettre aux enfants d'identifier et d'exprimer ce qu'ils vivent, d'échanger avec d'autres enfants vivant une situation similaire, de partager des solutions élaborées par cha-

cun ou en groupe, et enfin de sensibiliser les parents à ce que vit leur enfant.

Une fois les financements acquis, il a fallu reporter deux fois l'ouverture du groupe en raison de la situation sanitaire. L'équipe est donc particulièrement heureuse d'avoir pu ouvrir le groupe au mois de juin !

Une médiatrice familiale et une psychologue clinicienne, préalablement formées, animent ce groupe. Afin de répondre aux besoins de l'enfant d'une part, et de sensibiliser ses parents d'autre part, le groupe d'expression se déroule en trois temps.

#### Trois ateliers où les enfants échangent sur les thèmes de la séparation

Le changement, le conflit de loyauté, la recombinaison familiale... Les moyens d'expression sont variés et adaptés à la tranche d'âge du groupe : dessins, poésie, marionnettes, improvisation théâtrale, etc.... Chaque enfant est ainsi amené à parler de la manière dont il vit la situation et à identifier ses besoins. Les professionnelles animent les échanges en favorisant l'entraide entre les enfants.

#### Un quatrième atelier de synthèse collective

## A la Maison Des Liens Familiaux, un nouveau groupe d'expression et d'entraide pour les enfants de 6 à 14 ans (suite)

Le groupe d'enfants présente à l'ensemble des parents un message collectif sous la forme choisie, puis les parents, accompagnés par une professionnelle, élaborent une réponse collective aux enfants.

**Un rendez-vous de bilan pour chaque enfant et ses parents** au cours duquel une professionnelle soutient l'enfant dans l'expression de ses besoins auprès de ses parents.

Il s'agit donc avant tout d'ateliers entre enfants, mais les parents participent à divers moments. Avant l'inscription de leur enfant, ils sont conviés à une réunion d'information collective afin de rencontrer les professionnelles et prendre connaissance du fonctionnement du groupe. Une fois l'inscription effectuée, ils accompagnent leur enfant et sont présents au début du premier atelier afin que les règles du groupe, notamment la confidentialité, soient rappelées à tous. Ils reviennent lors de la deuxième partie du dernier atelier pour écouter le message collectif des enfants et y répondre. Enfin, ils sont reçus pour le bilan individuel.

Au mois d'avril 2022, une réunion d'information à destination des professionnels parisiens a été organisée par visioconférence. D'après les premiers retours des collègues de la Fondation Olga Spitzer, ce groupe pourrait être utile à de nombreuses familles accompagnées dans nos différents Services. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter et imaginer des liens entre les différents dispositifs.

### Informations et inscription :

Les groupes sont constitués par tranches d'âge, en fonction des demandes reçues tout au long de l'année.

Une réunion collective d'information est proposée au parents, il est également possible de les recevoir lors d'entretiens individuels.

La participation financière des parents est libre.

Contact : 01 42 00 43 25

ou [maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr](mailto:maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr)

## La vie privée des jeunes – Participation à la démarche de consultation du Défenseur des Droits

Près de 70 enfants, jeunes, parents et professionnels du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine, de Paris et de l'Essonne se sont réunis le 11 juin 2022 à la médiathèque de Créteil. A l'origine de cette matinée, une sollicitation de la Défenseure des Droits et une question : que signifie « le droit à la vie privée » pour nos enfants et adolescents ?

De fait, si la Convention Internationale des Droits de l'Enfant proclame que « chaque enfant a le droit à une vie privée », ce droit recouvre des situations diverses et concrètes : la protection de son domicile, la protection de son intimité mais aussi la protection de son image, de ses données personnelles... à l'heure où Internet et le tout numérique viennent bousculer notre rapport aux autres et à nous-mêmes.

Pour répondre à cette question, des ateliers de théâtre ont été mis en place de fin avril à début juin dans les différents Services de la Fondation, animés par la troupe de théâtre « L'Envers de l'Art » et nos professionnels. Et ce sont 25 jeunes, suivis par tous nos Services, qui ont accepté de participer à ces ateliers et nous dire ce qu'évoque pour eux la notion de vie privée, donnant lieu à un documentaire d'une quinzaine de minutes « Ma vie privée, mon droit ! ».

Le 11 juin était donc le jour choisi pour la restitution de la parole des jeunes durant les ateliers ; restitution mises en scène par la troupe « L'Envers de l'Art » sous la forme d'un forum théâtre.

Adeline Masto, major de Police de Créteil et Nathalie Beziatlanglois, médiatrice familiale à l'Espace Famille Médiation de la Fondation, sont intervenues entre les saynètes et ont pu nous éclairer sur certains sujets tels que le cyberharcèlement

ou l'intimité dans la sphère familiale. Le documentaire réalisé a pu être visionné, à la grande joie des parents et enfants présents. Il sera remis à la Défenseure des Droits comme étant le témoignage des jeunes et des professionnels de la Fondation sur le sujet de la vie privée. Arnaud Gallais, Directeur Général de la Fondation, a souhaité remercier les salariés pour leur implication dans un temps plus que contraint, leur dynamisme et leur conviction affirmée quant à l'importance des droits de l'enfant et la nécessité de promouvoir l'expression de tous dans nos pratiques professionnelles.

Camille LORETTE  
Directrice Qualité et Développement

Valérie GUILBERT  
Documentaliste au SSE 94

## LA VIE PRIVÉE DES JEUNES

11 juin 2022 de 9h45 à 12h30 à la médiathèque Nelson Mandela à Créteil

Spectacle interactif plein d'humour ! Fruit de la parole des jeunes lors des ateliers de jeu théâtral !

Diffusion du documentaire réalisé durant les ateliers !



L'intégraaaaaaale ! avec nos interviews, les scènes de tous les ateliers ! Ça va être du lourd !

J'suis grave d'eter à y aller! ma daronne et ma reuss aussi elles viennent ! elles vont grave kiffer ! j'ai été interviewée ! j'ai hâte de me voir dans le doc !

En plus, va y avoir une collation ! mdr! Bref, de quoi manger après le spectacle !

Ca se passe à la Médiathèque Nelson Mandela, 3 Place de l'Abbaye, 94000 Créteil !

Venez nombreux !

Mis en scène par L'ENVERS DE L'ART

Organisé par FONDATION OLGA SPITZER agit pour l'enfance

**Olga SPITZER**

Direction générale  
9 Cour des Petites Ecuries  
75010 Paris

Téléphone : 01.43.46.76.23  
secretariat.dg@olgaspitzer.asso.fr



[www.associationolgaspitzer.fr](http://www.associationolgaspitzer.fr)



## Accompagner sans s'épuiser Une rencontre débat organisée par le SSE 94 en partenariat avec la médiathèque Nelson Mandela de Créteil

Le Service Social de l'Enfance du Val-de-Marne, en partenariat avec la médiathèque Nelson Mandela de Créteil, a organisé le 15 avril 2022 une nouvelle rencontre débat sur le thème « Accompagner sans s'épuiser ». Cette matinée a regroupé plus de 130 professionnels, montrant les préoccupations de chacun autour de ce thème.

Une table ronde était organisée autour de vignettes extraites du film réalisé par l'association *Paroles d'Enfants* en 2014 « Comment accompagner sans s'épuiser, une boîte à outils anti-burnout pour les professionnels de l'aide et du soin ».



De droite à gauche : Anne-Sophie Jonquet,  
Prof. Vincent de Gaulejac, Muriel Meynckens-Fourez

Animée par Anne-Sophie Jonquet, cheffe de service au SSE 94, cette table ronde a réuni le professeur Vincent de Gaulejac qui a participé à de nombreuses recherches et activités scientifiques, ainsi que Muriel Meynckens-Fourez, pédopsychiatre et psychothérapeute familiale systémique, auteure de nombreux ouvrages portant sur le travail en institution.

La table ronde a permis aux intervenants de développer leurs idées et de répondre aux questions de la salle. La perte de sens est unanimement partagée par l'ensemble des professionnels du travail social. Quotidiennement confrontés à des situations de précarité et de souffrance, il y a un risque fort pour eux d'être confrontés à un épuisement professionnel.

Que faire face à la souffrance au travail ? Comment est-il possible de faire encore entrer la lumière dans un secteur qui traverse une crise sans précédent ? Grâce sans doute, à l'intelligence de ses acteurs, capable de mobiliser des ressources parfois insoupçonnées y compris d'eux-mêmes. Comment faire pour éviter l'épuisement professionnel ? Le rôle de

l'équipe et de son portage par l'équipe de direction est essentiel. Toutes ces questions ont été abordées et développées par les intervenants. Ainsi, Vincent de Gaulejac a exposé ce qu'il appelle le paradigme utilitariste de l'idéologie gestionnaire à l'œuvre dans la société, et qui touche le travail social. Cette idéologie, selon lui, met les professionnels dans un contexte tendu, sous une pression toujours plus grande pour s'adapter et faire mieux avec moins ; moins de moyens, moins d'effectifs, et ce à l'heure d'une crise sans précédent où les institutions peinent à recruter.

Il s'agit dès lors pour les professionnels en effet d'être performants, productifs et rentables sans en avoir réellement les moyens.

Le fait de pouvoir partager ce constat entre professionnels, de pouvoir débattre de ce qui peut malgré tout être mis en œuvre dans les institutions pour redonner du sens au travail, a participé au succès de la matinée conférence-débat selon les nombreux retours que nous avons pu avoir des différents participants, toutes institutions confondues.

Muriel Meynckens-Fourez nomme ainsi, comme ressource pour les professionnels, la force et la puissance du collectif, les groupes d'analyse de la pratique ou de la supervision, et rappelle la pertinence de la fonction phorique d'une équipe, celle sur laquelle les professionnels peuvent s'appuyer et qui fait corps.

La troupe de théâtre, « La Belle Boîte » a animé cette matinée de façon dynamique, illustrant les thèmes évoqués dans le débat par le biais de mises en scène très convaincantes et percutantes, amenant de la légèreté dans ce propos.

**Anne-Sophie JONQUET**  
Cheffe de Service au SSE 94

**Nathalie FOURGEUX**  
Educatrice spécialisée au SSE 94



Deux comédiens de la troupe « La Belle Boîte »